

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 19  
Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. AUROY Olivier, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOUILLON Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme DUGUET Nicole), M. MERILLOU Stéphane (Pouvoir à M. VINCENT François), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard)

Secrétaire de séance : M. SCHOENDORFF Frédéric

Affiché le : 11/04/2019

### 13. ADOPTION DU BUDGET 2019 DU CCAS

Madame Agnès Goumillou, Adjointe en charge des Finances, présente au Conseil Municipal les propositions de la commission des finances pour le budget du CCAS de l'année 2019.

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3193.11	3193.11
Section d'investissement	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>3193.11</b>	<b>3193.11</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'adopter le budget 2019 pour le CCAS tel que présenté ;
- de donner au Maire ou à son représentant toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

<b>VOTE 22</b>	<b>POUR 22</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures

**Le Maire**  
**Jean-Louis NOUHAUD**

